

Groupe de travail Obligations Légales de Débroussaillage #3

Le 19 janvier 2026 – En ligne

COMPTE-RENDU

LM 19-01-2026

Participants

160 participants

Rappel du contexte et des objectifs du GT

Le CRIGE et les COFOR ont lancé un GT sur les OLD en 2025. L'objectif principal du groupe est de mettre autour de la table toutes les parties prenantes des OLD pour échanger sur la normalisation des données sources, les méthodes de traitement et les outils de cartographie des zonages.

En 2025, la DDT de la Drôme a développé l'outil OLD50m, une solution libre et opérationnelle de modélisation, cartographie et arbitrage des OLD. L'IGN développe également une base de données nationale des OLD. La question des OLD est inscrite dans la feuille de route de la Fabrique de la donnée territoriale pilotée par l'IGN et dont l'objectif est de développer des services autour de cette future base de données socle.

L'objectif de ce GT OLD #3 est de faire un point d'information sur les évolutions récentes de l'outil OLD50m (déjà vu lors du GT#2), son application en région et sur les produits nationaux à venir. Un point sur les outils mis à disposition par ESRI est aussi prévu.

Ordre du jour de la réunion

1. **Evolutions de l'outil old50m** Frédéric SARRET – DDT 26
2. **Retour d'expérience du déploiement d'old50m** Michel HAMZAOU – ACCM et Germain LACOTE – CCAPV
3. **Les outils ESRI** Gabriel CAUSERA – ESRI France
4. **Vers une base de données nationale** Marion DUMONT – IGN
5. **La Fabrique de la données territoriale** Marie-Agnès SCHERRMANN – IGN
6. **Vers un standard OLD** Christine ARCHIAS -- CRIGE

Relevé de conclusions et perspectives

- Le déploiement des outils au niveau régional est en bonne voie (Accompagnement proposé par le CRIGE, plateforme OLD d'OpenIG...).
- Le GT exprime un intérêt pour une ressource nationale mutualisée (IGN), et d'un modèle de données partagé (standard).

- Enjeux identifiés :
 - L'ouverture d'un standard CNIGE pour la standardisation des données OLD,
 - L'articulation entre la cartographie réglementaire et le suivi terrain,
 - L'accompagnement dans la mise en œuvre concrète des outils (formation) et sur les points de vigilance à observer.
 - L'articulation entre le local et le national pour le montage d'un produit OLD opérationnel pour tous.
- Perspectives :
 - Ouverture d'un comité de suivi IGN autour des spécifications, de la production et de la validation d'une couche nationale des OLD. Un groupe de travail autour des services associés est envisagé dans le cadre de la Fabrique de la donnée territoriale.
 - Mise en place de sessions de formation sur OLD50m par le CRIGE à destination de ses adhérents.
 - Ouverture d'un GT CNIG sur un standard OLD.
 - Rapprochement avec les solutions portées par ESRI pour le suivi des débroussailllements

Présentations

EVOLUTIONS DE L'OUTIL OLD50m

Frédéric SARRET (DDT26)

1. Objectif et genèse de l'outil

- La DDT de la Drôme travaille depuis près de 3 ans sur la traduction opérationnelle des OLD en géomatique, en lien avec le projet de loi incendie de 2023.
- L'objectif principal est de calculer les arbitrages entre obligations OLD lorsque plusieurs propriétaires sont concernés par une même zone à débroussailler.
- L'outil a été conçu pour être :
 - Robuste juridiquement,
 - Transposable d'un département à l'autre,
 - Réutilisable par d'autres services SIG.

2. Principes réglementaires intégrés

L'outil repose sur le code forestier, indépendant des arrêtés préfectoraux locaux :

- Distance aux massifs forestiers à risque (200 m),
- Débroussaillage généré par la présence d'un bâtiment (rayon de 50 m),
- Obligation totale en zone urbaine,
- Priorité au propriétaire du terrain en cas de superposition,
- Nouvelle règle issue de la loi 2023 pour les débroussailllements sur le terrain d'un tiers non obligé (cas le plus complexe à modéliser).

Les ouvrages linéaires (routes, voies ferrées, lignes électriques) ne sont pas intégrés. L'intégration des précisions portées par les arrêtés préfectoraux suppose de modifier le code.

3. Résultats et limites de la cartographie

- L'outil produit une enveloppe de débroussaillage par propriétaire, avec des formes parfois peu intuitives mais conformes à la réglementation.
- La cartographie est qualifiée d'indicative :
 - Certaines données ne sont pas intégrées (Seveso, distances à 100 m locales, linéaires, pentes, boisements rivulaires),
 - Les traitements sont réalisés « à plat », sans prise en compte de la topographie.
- Les zones agricoles incluses dans l'enveloppe ne sont pas concernées par les travaux.

4. Architecture technique et évolutions récentes

- La chaîne de traitement a été modularisée :
 - Module de préparation des schémas postgres,
 - Module urbanisme (agrégation, simplification et correction des zones U),
 - Module de calcul OLD communal,
 - Scripts Python pour le calcul départemental des OLD.
- Refonte majeure du code (« trous et îlots ») :
 - Suppression d'erreurs résiduelles,
 - Temps de calcul divisé par deux.

5. Diffusion et ouverture

- Le code est publié en open source (GitLab, licence libre).
- Il est déjà utilisé par :
 - OpenIG (Occitanie),
 - CRIGE PACA,
 - plusieurs DDT(M),
 - DDT de la Drôme et DDTM de l'Hérault.
- Objectif affiché : favoriser l'appropriation par les services géomatiques disposant des données cadastrales.

6. Valorisation applicative

- Exemples de déploiements :
 - DDT de la Drôme : application Shiny permettant une entrée par commune ou par adresse (BAN).
 - DDTM de l'Hérault : webSIG départemental avec calculs de surfaces, ventilation par parcelle et par voisin.
- Ces outils servent :
 - à l'information des propriétaires,
 - aux campagnes de contrôle OLD,
 - à l'appui aux plans communaux de débroussaillage.

RETOUR D'EXPERIENCE SUR LE DEPLOIEMENT DE L'OUTIL OLD50m

Michel HAMZAOU (CA ACCM) et Germain LACOTE (CCAPV)

1. Contexte territorial

ACCM (Arles Crau Camargue Montagnette)

- 6 communes, 86 000 habitants.
- Contexte fortement marqué par l'incendie de la Montagnette (juillet 2022, >1 500 ha brûlés).
- Objectif principal : intégrer les OLD dans l'application de gestion des risques majeurs

CC Alpes Provence Verdon (CCAPV)

- 41 communes, 11 500 habitants
- 38 communes soumises aux OLD.
- Objectif : accompagner les communes dans la mise en œuvre des OLD et dans l'élaboration de plans communaux de débroussaillage, dans le cadre de la charte forestière de territoire.

2. Choix techniques et mise en œuvre

- Les deux collectivités se sont appuyées sur :
 - L'outil OLD 50 m de la DDT de la Drôme,
 - Les scripts et l'accompagnement du CRIGE PACA.
- Environnements techniques similaires :
 - PostgreSQL/PostGIS,
 - QGIS,
 - Intégration dans des plateformes webSIG existantes (ACCM) et Réalisation de cartes papiers envisagée (CCAPV)

Spécificités :

- ACCM :
 - Calcul réalisé en local, commune par commune,
 - Intégration dans la plateforme webSIG GEO.
- CCAPV :
 - Utilisation du script Python
 - Calcul global sur 38 communes (~50 minutes),
 - Fusion des couches communales en une couche intercommunale unique.

3. Usages et accompagnement des acteurs locaux

- Les cartes OLD sont utilisées comme :
 - Outil d'aide à la décision pour les communes,
 - Support de discussion avec les propriétaires et les entreprises de débroussaillage,
 - Conserver les couches intermédiaires (ex. buffers 50 m) pour expliquer les résultats.

4. Bilan

- **3.1 Contraintes techniques**
 - Problèmes de compatibilité logicielle (versions PostgreSQL, PostGIS, QGIS).
 - Nécessité d'adapter certains scripts SQL et modèles de données.
 - Dépendance forte au millésime cadastral, impliquant une mise à jour au moins annuelle.
- **3.2 Lisibilité et compréhension des résultats**
 - Formes géométriques complexes ou peu intuitives issues des arbitrages réglementaires.
 - Décalages possibles entre le cadastre et les fonds orthophotos, source d'incompréhension pour les obligés.
 - Cas particulièrement délicats :
 - parcelles sans bâti,
 - zones générées par superposition de plusieurs obligations voisines.
- **3.3 L'outil OLD 50 est jugé :**
 - Efficace,
 - Relativement simple à déployer,

- Adaptable à des contextes très différents.

LES OUTILS ESRI

Gabriel CAUSERA (ESRI)

1. Contexte et positionnement d’ArcOpole

- ArcOpole est un programme d’accompagnement des collectivités porté par Esri France, combinant :
 - Une communauté d’utilisateurs,
 - Des ressources métiers (modèles de données, outils, documentation).
- Les OLD sont identifiées comme une thématique prioritaire, mais encore insuffisamment standardisée à l’échelle nationale.
- Forte hétérogénéité des pratiques et des modèles de données entre territoires
- Les développements sont mis en suspens dans l’attente d’une convergence autour des travaux menés par le CRIGE PACA, les outils existants (notamment OLD 50) ou en développement (IGN) et l’émergence d’un standard.

2. Démonstration de l’application OLD

L’application prend en charge l’information, le suivi et le pilotage. Elle est Modèle inspiré des pratiques de la Métropole de Toulon et de la Métropole de Nîmes :

a. Information grand public

- Saisie d’une adresse et sélection d’un bâtiment.
- Visualisation d’un buffer de 50 m pour indiquer si un bâtiment est concerné par une OLD.

b. Documentation et accompagnement

- Accès à des contenus explicatifs : guides, formulaires, liens institutionnels (ONF, réglementation).

c. Suivi des contrôles

- Visualisation des parcelles contrôlées et de leur conformité.
- Gestion de l’historique des contrôles terrain.
- Enregistrement des suites administratives : travaux à réaliser, mises en demeure, procédures.

d. Pilotage et reporting

- Tableaux de bord : taux de conformité, filtres par commune, par statut.
- Génération de rapports PDF par parcelle (historique, état des obligations).

Dans le Var, une solution équivalente à celle présentée par Esri existe déjà. Elle est développée initialement par le Département du Var dès le début des années 2000 puis enrichie et déployée par le SDIS 83 sur la plateforme REMOCRA. Les communes peuvent visualiser les OLD sur demande.

VERS UNE BASE DE DONNEES NATIONALE

Marion DUMONT (IGN)

1. Positionnement de l’IGN sur les OLD

- L’IGN travaille sur les OLD, initialement sur l’agrégation et la diffusion des zonages informatifs et l’analyse des besoins en données et en services liés aux OLD.
- Une commande officielle nationale a désormais été formulée, marquant le passage à une phase opérationnelle à l’échelle nationale.

2. Enjeu central : savoir « où » et « qui »

- Le cœur de la problématique OLD est clairement identifié :

- Localiser précisément les zones à débroussailler,
 - Identifier les propriétaires tenues à l'obligation.
- Les travaux récents (notamment l'outil OLD 50 de la DDT 26) permettent désormais de répondre techniquement à ces deux questions.

3. Choix techniques pour la production nationale

- La production nationale des zones OLD s'appuiera :
 - Sur les principes et résultats de l'outil OLD 50,
 - Sur une implémentation industrielle dans les chaînes IGN, notamment via FME.
- La première version nationale intégrera uniquement les OLD liées au bâti avec une distance réglementaire par défaut de 50 m.
- Les OLD liées aux linéaires (routes, voies ferrées, réseaux) et certains cas spécifiques ne seront intégrés que dans un second temps, en fonction de la qualité et de la disponibilité des données sources.
- L'IGN prévoit de recenser les distances spécifiques définies par arrêtés locaux (ex. 100 m) pour les intégrer dans la donnée nationale.
- Enrichissement progressif des attributs en fonction des besoins identifiés par les utilisateurs.

4. Standardisation et gouvernance

- L'IGN souhaite faire des données OLD un commun national :
 - Modèle de données partagé,
 - Structure homogène,
 - Base pour le développement de services aval (information, suivi, contrôle).
- Mise en place prochaine d'un comité technique national, associant :
 - Services de l'État,
 - Acteurs techniques (CRIGE, OpenIG, IGN),
 - Collectivités impliquées....

LA FABRIQUE DE LA DONNEES TERRITORIALE

Marie-Agnès SCHERRMANN (IGN)

La Fabrique de la donnée territoriale n'est ni un projet logiciel, ni un producteur de données unique. Elle constitue un cadre méthodologique et collaboratif pour :

- Faire converger les pratiques,
- Qualifier collectivement les méthodes,
- Produire des référentiels partagés,
- Développer des services autour de la donnée socle (cf. présentation de Marion Dumont)

Les OLD sont identifiées comme un cas d'usage structurant de la Fabrique, à fort enjeu opérationnel.

La Fabrique joue un rôle d'interface entre les besoins et contraintes des territoires et les travaux nationaux de l'IGN. Dans ce cadre, elle contribue à faire remonter les besoins concrets (fréquence de mise à jour, cas particuliers...) du local vers le national pour développer des services au plus proche des utilisateurs.

VERS UN STANDARD NATIONAL OLD ?

Christine ARCHIAS (CRIGE PACA)

1. Finalité du futur standard OLD

Le standard doit permettre :

- Une lecture commune des OLD,
- L'interopérabilité des données,
- Une base fiable pour développer des usages aval (information, suivi, contrôle).

2. Périmètre du standard

Les préconisations du futur standard porteraient prioritairement sur :

a. La donnée en entrée

- Définition d'un modèle de données commun préconisant :
 - Les objets géographiques (zones OLD),
 - Attributs essentiels (origine de l'obligation, type, distance, statut).
 - Les sources des données,

b. La méthode

- Formalisation des règles de calcul retenues (ex. OLD 50 m).
- Distinction claire entre :
 - Ce qui relève du calcul national,
 - Ce qui est du ressort local (arrêtés préfectoraux).

3. Principe fondamental : un standard « socle »

- Le standard est pensé comme un socle minimal commun qui peut être décliné à chaque territoire et enrichi localement.
- Il doit être suffisamment stable pour être partagé et suffisamment souple pour s'adapter aux réalités locales.
- Le futur standard régional est conçu en cohérence avec les travaux de l'IGN.
- Tout projet de standard doit faire l'objet d'un mandat présenté et validé par le CNIG. A partir de là un GT est formé et un animateur est désigné. Le GT rédige le standard qui passe ensuite devant la commission des standards du CNIG. Le temps de réalisation d'un standard peut aller de 12 à 36 mois.